

À l'occasion de son exposition
«LE PRINTEMPS DES BRODEUSES»



qui se déroulera du 10 au 18 avril 2010 au manoir de Criel-sur-mer, 76, Seine-Maritime

L'ASSOCIATION CULTURELLE ET CRÉATIVE DE TOUFFREVILLE-SUR-EU
ORGANISE UN

Concours de nichoirs xxx brodés xxx

À VOS NICHOURS, PRÊTS, BRODEZ !

RENSEIGNEMENTS,
INSCRIPTIONS, CONTACT :

par tél : 02 35 50 62 52
par mail : acct@neuf.fr

notre blog :

bonheursbroder.canalblog.com



Règlement

COMPOSITION

- ❖ Œuvre : NICOIR BRODE : au choix
 - en 2 dimensions (plat et sans aucun ENCADREMENT)
 - en 3 dimensions (volume à poser)

- ❖ Taille :
 - en 2D : largeur, hauteur : 20 cm chacune au maximum !
 - en 3D : largeur, hauteur, profondeur : 20 cm au maximum de côté, toit compris !

- ❖ Toile :
toile de lin uniquement,
nombre de fils de trame au choix,
de couleur : blanche et/ou écrue, beige, rose, verte, gris perle !

- ❖ Couleurs des fils à broder : composition de ROSE et/ou VERT et/ou GRIS
Correspondant pour tout ou partie aux numéros des cotons moulinés DMC suivants :
Vert 772, 3347, 3348 - rose 3354, 3731, 3733 - gris 318, 414, 415
Possible d'utiliser des fils d'autres marques dans la même gamme de couleur.

- ❖ Matières imposées à ajouter :
 - un morceau de galon!
 - un bouton!
 - un embellissement ancien (de type dentelle ou monogramme...)!

- ❖ Matières facultatives:
 - du tissu imprimé « patchwork »,
 - des charms,
 - des pins,
 - des miniatures ...

La surface brodée au point de croix doit couvrir au moins 50% de l'ouvrage !
L'association de points spéciaux et/ou de broderie traditionnelle est possible.

La réalisation de l'intégralité d'un diagramme ne sera pas acceptée, néanmoins des éléments pourront être recomposés. Le jury appréciera les compositions originales et inédites !

Les coordonnées de la brodeuse seront apposées à l'arrière ou sous l'ouvrage réalisé.

MODALITES DE PARTICIPATION

Concours réservé aux brodeuses(rs) amateurs

Inscription préalable obligatoire : sur retour du bulletin d'inscription,
Accompagnée d'un règlement d'une valeur de 10 euros (qui couvriront les frais de réexpédition).

Date limite d'inscription : 31 décembre 2009

Date limite de réception des ouvrages : le 13 février 2010
Aucun ouvrage reçu après cette date ne sera accepté.

L'envoi des ouvrages doit être IMPERATIVEMENT réalisé en COLLISSIMO, à la totale responsabilité de l'expéditeur. Le retour des œuvres sera assuré de même manière par l'association !

L'ACCT s'engage à exposer tous les ouvrages reçus pour l'exposition s'ils respectent le règlement et à les restituer après celle-ci.

Les ouvrages resteront propriété de l'auteur, mais l'association se réserve le droit d'utiliser des photos de l'ouvrage à des fins de promotion de l'exposition.

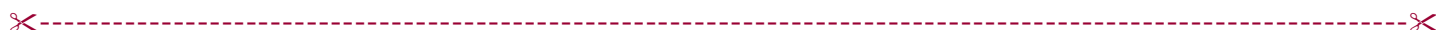
DESCRIPTION DES PRIX

- ❖ Les prix du jury

Les résultats du concours seront annoncés au public et à la presse, lors de la soirée d'inauguration du vendredi 9 avril.

- ❖ Le Prix du Public

Un vote du public sera organisé pendant la durée de l'exposition jusqu'au samedi 17 au soir, Le « Coup de cœur du Public » sera mis à l'honneur le dimanche 18 avril.



BULLETIN D'INSCRIPTION :

Pour toute inscription,
joindre un chèque de 10€ (pour les frais de retour)

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville : Pays :

Tel :

Email :

Adhérente au club de :

- Le bulletin d'inscription préalable, accompagné du règlement de 10€ à l'ordre de l'ACCT (avant le 31/12/2009)
- L'ouvrage (avant le 13/02/2010)

seront adressés à

Mme Françoise LEFEBVRE
22 rue des Rosiers
80350 MERS les BAINS